



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

anesthésistes

Question écrite n° 96159

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités au sujet des problèmes de recrutement que traverse actuellement l'activité d'anesthésie-réanimation en France. Les différentes études concernant la démographie des médecins montrent une réelle désaffection pour ce métier dont la noblesse et la place centrale qu'il occupe dans notre système de santé, ne sont plus à démontrer. Ce constat inquiète tant les anesthésistes libéraux que l'ensemble des personnels des hôpitaux dans la mesure où cette situation rend plus difficile la prise en charge des patients et le fonctionnement des établissements hospitaliers. Dans des régions touristiques comme l'Ardèche, l'afflux de population estivale accroît encore l'activité et donc les difficultés constatées. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions susceptibles d'être prises pour revaloriser l'attractivité du métier d'anesthésiste-réanimateur.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96159

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5807